

**DECLARATION DU RESEAU DES FEMMES POUR LA PROTECTION
DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME EN SIGLE REFEDF, EN
COLLABORATION AVEC LES ODDF DE BILOMBA, TERRITOIRE DE
KAZUMBA, PROVINCE DU KASAI CENTRAL**

Nous, réseau des femmes pour la protection des droits de l'enfant et de la femme en sigle REFEDF, en collaboration avec les ODDF de Bilomba notamment : Association des femmes catholiques, ATB, EDK, AEP, DINAMF, DFDL, AOV, CICPH, Nouvelle société civile et LIZADEEL organisons, dans le cadre de 16 jours d'activisme, une journée de réflexion pour mettre fin aux unions conjugales des enfants à Bilomba, secteur de Mutefu, Territoire de Kazumba, province du Kasai Central avec l'appui financier des affaires mondiales canada faisant suite des activités du programme « Voix et Leadership de la Femme » en RDC en général et particulier au Kasai Central.

Saluons la présence du programme VLF dans le Territoire de Kazumba comme zone pilote et ces activités acquises jusqu'ici.

Constatons de manière générale que toutefois, il n'existe pas des statistiques viables issues d'une enquête exhaustive, menée autour de la question au Kasai central. Cependant, au Kasai Central 28% des femmes âgées de 20-24 ans ont déclarées avoir eu une union conjugale avant l'âge de 15 ans et 46% des femmes de cette même tranche d'âge déclarent avoir été en union conjugale avant l'âge de 18 ans. Selon les données de l'enquête protection de l'UNICEF 2019, 47 % des femmes veuves âgées de 35 - 50 ans ont déclaré n'avoir pas accès à la succession près la mort de leurs conjoints ;

Aujourd'hui, le mariage des enfants se présente comme un fléau social en République Démocratique du Congo et au Kasai central en particulier, une province reprise cinquième affectée par les mariages d'enfants.

Voilà pourquoi il est important d'envisager une journée de réflexion à l'intention des autorités locales notamment les autorités coutumières et leaders communautaires, allant dans le sens d'améliorer leurs connaissances pour mettre fin aux normes qui avilissent les jeunes filles dans la province du Kasai Central.

Préoccupées par le phénomène mariage des enfants dont les filles sont victimes dans le Territoire de Kazumba ;

Considérant que les filles du Territoire de Kazumba méritent une protection des autorités locales, coutumières, policières, sécuritaires et les parents ;

Soucieuses de voir le taux baissé des unions conjugales des enfants et améliorer le statut de la jeune fille dans le Territoire de Kazumba ;

Recommandons ce qui suit :

❖ A L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE :

- Assurer la protection des filles dans le Territoire de Kazumba ;
- Veiller sur les cas des unions conjugales des enfants qui sont portés par son administration ;
- Respecter les engagements dont la RDC a ratifié au niveau international et régional en matière de violences basées sur le genre ;
- S'impliquer personnellement pour fin aux mariages des enfants conformément à l'article 189 de la loi portant protection de l'enfant.

❖ AU CHEF DE SECTEUR :

- Poursuivre votre lutte déjà engagée contre les unions conjugales des enfants ;
- Vulgariser votre note circulaire n°002/secteur de Mufefu/KC/Septembre/2021 du 09 septembre 2021 dans votre juridiction ;
- Veiller à la sensibilisation des mariages des enfants dans votre juridiction.

❖ AU COMMANDANT DE DE LA POLICE :

- Faire appliquer la loi en ce qui concerne les mariages des enfants ;
- Faire usage d'application de l'édit n°29/K.OCC/2015 du 18/05/2015 portant interdiction des coutumes avilissantes à l'égard de la femme dans la province du Kasai Occidental.

❖ AUX CHEFS COUTUMIERS :

- S'impliquer efficacement pour mettre fin au phénomène mariage des enfants dans leurs milieux respectifs ;

- Faire application de la note circulaire n°002/secteur de Mutefu/KC/septembre/2021 du 09 septembre 2021 du Chef de secteur de Mutefu ;
- S'abstenir à faire application des coutumes qui avilissent la femme et la jeune fille dans vos milieux respectifs.

❖ **AUX PARENTS :**

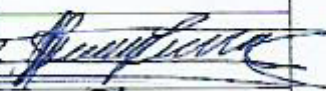



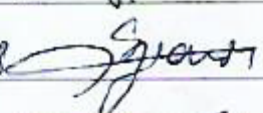
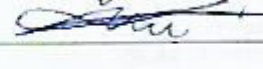



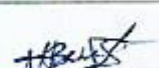
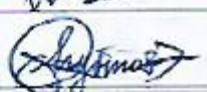

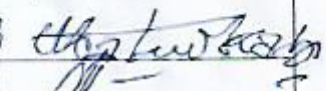
- S'abstenir d'envoyer les filles mineures dans le mariage ;
- Encourager et envoyer les filles d'aller à l'école comme les garçons.

❖ **AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :**

- S'approprier du programme VLF et ses acquis dans le territoire ;
- Sensibiliser la communauté pour mettre fin au phénomène mariage des enfants ;
- Vulgariser les instruments juridiques internationaux, régionaux et textes juridiques nationaux de protection des droits des enfants pour mettre fin aux unions conjugales des enfants dans le territoire de Kazumba.
- Que vive le programme « Voix et Leadership de la Femme » dans le territoire de Kazumba ;
- Que vive la lutte contre les unions conjugales des enfants dans le territoire de Kazumba
- Nous vous remercions.

Fait à Bilomba, le 10 décembre 2022

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET POST NOM	SEXE	ORGANISATION	TELEPHONE	SIGNATURE
01	ANGROISE BAKABUNGA	M.	EDECIA SBI	0811177612	
02	KALEMBU KAYEMBE EMILE	M	Nouvelle St2 av. Congo laire	0973462031	
03	NGARULLA NYENGE KE	F	C. J A N	0979808976	
04	NGENDA - NUKENDI	F	F N N D I	0974081977	
05	MADUMBA MWKENSE	M	ACAI	0991941568	
06	BETU NGAINU	F.	A.O.V.	-	
07	LUPETU-DIBONDO	F	D F D I	0970053938	
08	CHANIAL KAPINGA	F	A B T	0999819211	
09	ISAAC SJAMBILAYI	M	SOC. CIVILE FORCES VIVES NATIONALE	0775022421	
10	VICTORINE NHALULA	F.	MEMBRE	097726140	
11	DEPS MULUNBA MUTEBU	F	AJEDEM	0990714575	
12	WILLY-KIMBERGO MAKENG	M	LIZADEL2	0994009500	
13	Ephraim MALU NUNBA	M	AFEVOPIA	0973530153	
14	Paul Kabeya Matala	M	CICP H/Du 6/	0990381240	